

Notre engagement en coaching

NOTRE APPROCHE, NOTRE PHILOSOPHIE

Nos coachings reposent sur une approche centrée sur la « *Gestion des talents* », permettant d'explorer avec la ou les personnes coachées leurs points forts et leurs zones de « confort », d'identifier les opportunités de développement de ses talents pour optimiser la performance et le bien-être de l'individu dans sa fonction ou le fonctionnement de l'équipe.

Cette approche permet de changer de paradigme (regarder ce qui va bien plutôt que de se focaliser sur ce qui n'est pas là), pour soi mais aussi pour ses équipes.

Fort de la connaissance de ce "filtre" naturel de talents, les bénéficiaires se comprennent mieux, gagnent en confiance et en efficacité et ont plus d'empathie pour les talents différents des leurs.

LES PRINCIPES CLES POUR REUSSIR SON COACHING

- ✓ **Le volontariat des bénéficiaires** : Nous avons la conviction que la personne accompagnée porte en elle un potentiel de progrès et que le succès du coaching résulte de son investissement personnel. Le coach ne peut ni ne doit se substituer à elle, ni décider pour elle. Il s'engage à ses côtés. L'adhésion à la démarche du coaché est une condition incontournable à la démarche même du coaching
- ✓ **La confidentialité et le respect du code de déontologie du métier** : Nous garantissons la confidentialité sur tout ce qui est dit pendant les entretiens, tant à l'égard des tiers que de la personne elle-même ou de l'entreprise et respectons l'ensemble des principes du code de déontologie de notre métier.
- ✓ **Des objectifs concrets et des moyens de mesure du résultat** : Le coach se porte garant des moyens permettant d'atteindre les objectifs tels qu'ils ont été définis lors du cadrage du coaching. Le coaching vise à obtenir des résultats concrets, directement liés aux buts poursuivis et formalisés dans un contrat de progrès. Ceux-ci sont mesurables au travers d'indicateurs définis conjointement avec l'entreprise et le coaché et spécifiés dans le contrat.
- ✓ **Une pluralité d'outils, de techniques et de méthodes** : Chaque personne est unique et chaque coaching fait l'objet d'une analyse précise des besoins de la personne (ou de l'équipe) et des moyens qui vont permettre d'atteindre les objectifs.
- ✓ **Une durée limitée** : Le coaching se déroule dans un laps de temps limité, déterminé d'un commun accord avec l'entreprise et le coaché
- ✓ **La bienveillance professionnelle de l'organisation** : Le coaché doit pouvoir disposer du cadre nécessaire à son progrès, ce qui sous-entend de la part de l'organisation qu'elle puisse accepter les changements tant du point de vue du comportement ou que de la performance